



## COMMUNIQUE DE PRESSE

23 juin 2016

### Des services encore plus proches avec les permanences de services publics à la maison de l'État à Nérac

La maison de l'État à Nérac regroupe, depuis septembre 2015, les services de la sous-préfecture et de la direction départementale des territoires. Pour conforter et renforcer le service rendu aux élus et aux citoyens de l'Albret, des permanences régulières sont assurées par différents services publics dans les locaux de la maison de l'Etat. La vocation de ces permanences est d'apporter des informations, des conseils, une aide ou encore un accompagnement technique pour répondre aux :

- besoins des usagers, sur des questions de la vie quotidienne,
- préoccupations des chefs d'entreprise,
- questions de personnes souhaitant créer leur entreprise,
- attentes d'associations, ....

#### Les services publics assurant des permanences

**L'ADIE** - Cette association pour « le droit à l'initiative économique » accompagne et finance depuis plus de 25 ans les créateurs d'entreprise, ou les personnes ayant un projet d'accès à l'emploi.

- Permanence : tous les premiers vendredis de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV uniquement

**BGE** - Cet organisme oriente et conseille gratuitement toute association ayant des besoins pour se développer, consolider son activité, recruter ou pérenniser des activités et des emplois. Une aide est également proposée aux entrepreneurs avec possibilité d'accompagnement et de financement.

- Uniquement sur RDV

**Pôle emploi « entreprise »** - Ce service conseille et aide les chefs d'entreprises pour une multitude de démarches (constitution de dossier d'aide à l'embauche, méthodes de recrutement, ...).

- Permanence : tous les 2<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 9h à 12h sur RDV uniquement

#### Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Ce service intervient sur trois thématiques :

- litiges entre locataires et propriétaires,
- l'emploi des jeunes en service civique,
- autres dispositifs d'aides.

**Pour tout renseignement sur ces permanences et les prises de RDV : 05 53 97 44 90**

#### CONTACTS

Marie-Claude BOUSQUIER  
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50  
[marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr)

Sabine GARIN  
☎ 05 53 77 61 83  
[sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:sabine.garin@lot-et-garonne.gouv.fr)

[www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

